

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 Février 2026**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 34
Absents excusés : 03

Date de convocation : 14/02/2026

Délibération N° D-2026-2602-12

Membres présents : 34 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BERBACH Gisèle, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, JABOB Chantal, ROTH Mireille, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, STAHL Denis, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, EHRHART Mathieu.

M WEISS Henri a donné pouvoir à Mme RAPINAT Fabienne pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 3/37

Madame DYEUL Aurélie.

Messieurs NORTH Alain, MICHEL Roland.

Objet : Marché de collecte des déchets ménagers recyclables et non-recyclables

Monsieur le Président explique aux membres du Conseil que les marchés de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers arrivent à échéance le 30 juin 2026 et que jusqu'à présent, ces prestations sont réalisées dans le cadre de deux lots séparés (recyclables et non-recyclables) et par deux entreprises distinctes.

La mise en œuvre d'une collecte des bio-déchets en apport volontaire depuis octobre 2023 et l'amélioration des performances du tri sélectif ont conduit ces dernières années à une forte baisse des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMR) et par conséquent également du taux de présentation des bacs de collecte par les usagers.

Du fait de cette évolution, le choix a été fait de renouveler les prestations dans le cadre d'un marché unique, l'objectif étant de pouvoir faire des économies d'échelle.

Un appel d'offres ouvert a été organisé en ce début d'année, proposant aux candidats de répondre à plusieurs variantes pour la collecte des OMR, basées sur la fréquence de collecte :

- Marché de base : collecte des OMR tous les 15 jours (C 0,5)
- Variante 1 : collecte des OMR chaque semaine (C 1)
- Variante 2 : collecte des OMR toutes les 4 semaines (C 0,25)

Au terme de cet appel d'offres ouvert, quatre entreprises ont répondu :

- ALPHA SA (Groupe VEOLIA), de Rosheim
- SUEZ RV NORD EST, de Strasbourg
- SEPUR, de Thiverval Grignon

Après analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres a établi le classement suivant et décidé de retenir l'offre du marché de base de l'entreprise SUEZ RV NORD EST :

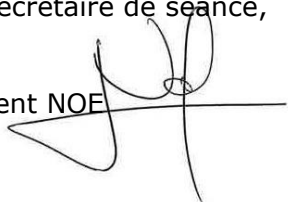
	Entreprise	N° variante	Montant annuel estimé	Note			
				Prix	Valeur technique	Clauses enviro.	Note globale
1	Suez RV Nord Est	Base	695 760,00 €	39,21	46,75	8,00	93,96
2	Sepur	Base	682 008,00 €	40,00	43,50	9,00	92,50
3	Sepur	1	703 356,00 €	38,79	43,25	9,00	91,04
4	Suez RV Nord Est	2	687 996,00 €	39,65	42,50	8,00	90,15
5	Sepur	2	682 404,00 €	39,98	40,25	9,00	89,23
6	Suez RV Nord Est	1	817 680,00 €	33,36	47,00	8,00	88,36
7	Alpha Véolia	Base	822 491,28 €	33,17	39,00	9,00	81,17
8	Alpha Véolia	1	848 160,36 €	32,16	38,75	9,00	79,91
9	Alpha Véolia	2	782 515,32 €	34,86	35,25	9,00	79,11

Au terme de ces explications, le Conseil Communautaire **autorise** le Président **à signer** le marché à intervenir et **à engager** toute démarche nécessaire à la bonne conclusion de cette affaire.

Fait à Truchtersheim, le 03 mars 2026

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

